



AU FIL DU LIMETIN

Date : JUILLET 2022

Responsable de la publication : Éric GODEY Maire de Lombreuil

N° 16

Rédaction : Patrice BERNARD, Valérie CHARPENTIER, Amélie DURAND, Françoise BOISCOMMUN

Photos : Éric GODEY

ETAT-CIVIL

Naissances : Émy BOUTRON, Louise DELAITTRE, Emy HINOT, Eva THOMAS.

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement : 404.569,06 euros

dont charges à caractère général, charges du personnel, charges de gestion courante.

Recettes de fonctionnement : 250.786,00 euros + 153.783,06 euros excédent reporté 2021

dont impôts et taxes, dotations et subventions.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 176.450,03 euros.

La totalité du budget s'élève à la somme de 581.019,09 euros.

TRAVAUX REALISES FIN 2021

Réfection de l'éclairage public avec équipements Led sur le parking de la salle communale et en bordure de la RD 961. Les anciennes lanternes ont été installées chemin des Renardières. Le montant est de 5.720,40 euros dont 3.112,00 euros subventionnés par le Conseil Départemental.

Réalisation de deux ralentisseurs type dos d'âne routes d'Oussoy et Vimory pour un montant de 13.785,60 euros dont 5.957,00 euros de dotation du Conseil Départemental.

Curage des fossés d'une partie des routes d'Oussoy et Jaugène pour un montant de 6.122,88 euros.

Curage d'une partie de la route de Sainte-Boyne avec la participation de l'Association Foncière de Remembrement. Le coût financier à la charge de la commune est de 3.798,60 euros.

TRAVAUX REALISES EN 2022

Réfection de la partie mitoyenne de la route de Vimory avec ladite commune pour un montant de 13.107,00 euros dont 8.000,00 euros de subvention du Conseil Départemental.

Réfection de la route de Jaugène mitoyenne avec la commune de Vimory pour un montant de 30.062,40 euros dont 13.000,00 euros de subvention du Conseil Départemental.

Réfection de la route du Mordereau pour un montant de 26.166,00 euros dont 12.000,00 euros de subvention du Conseil Départemental.

Curage des fossés route de Vimory et Jaugène pour un montant de 1.734,00 euros.



Acquisition route d'Oussoy d'un plan d'eau cadastré section ZC n° 200 d'une superficie de 5000 m2 et le chemin cadastré section ZC n° 219 d'une superficie de 636 m2. Le plan d'eau est répertorié comme réserve incendie. Le montant de l'acquisition est de 20.000,00 euros.



Acquisition d'une armoire réfrigérée professionnelle en inox pour la cuisine de la salle communale pour un coût de 1.198,80 euros.

SYNDICAT DES EAUX D'OUSSOY EN GATINAIS

Suite aux nouvelles constructions chemin des Blots, mise en place d'une nouvelle canalisation d'eau pour répondre aux besoins des usagés.

La commune a profité des travaux pour installer un poteau de défense incendie d'un montant de 2.940,00 euros dont 1.325,00 euros de dotation émanant de la Préfecture du Loiret.

INFORMATIONS GENERALES

Le jeudi 18 novembre 2021 a eu lieu la traditionnelle soirée du beaujolais nouveau.

Le dimanche 12 décembre 2021, la commune a offert aux aînés le repas de fin d'année à la brasserie de la Poste à Montargis. Ceux qui n'étaient pas présents, ont reçu un colis.

Le samedi 18 décembre 2021, les enfants se sont vus recevoir des jouets. Un grand merci au Père Noël de sa halte sur notre commune.

Dans le cadre de l'opération villes, villages et maisons fleuris, la commune s'est vue décerner l'obtention du label pour la contribution au fleurissement.



Le dimanche 26 juin 2022, s'est déroulé le traditionnel vide grenier organisé par le Comité des Fêtes.

Une partie de la commune a vu se déployer la fibre qui devrait être finalisée en fin d'année.

Toutes les informations relatives à la mairie, seront dorénavant diffusées sur l'application « PanneauPocket » à télécharger gratuitement sur votre téléphone ou tablette et sur le site internet. **La distribution dans les boîtes aux lettres n'aura plus lieu.**

Du 19 janvier au 18 février 2023 se déroulera le recensement de la population. Thomas REMENANT, agent de la commune, assurera la collecte du recensement.

Dans le cadre de l'opération « tranquillité – vacances » l'imprimé est disponible à La mairie et vous pouvez le télécharger sur le site internet de la mairie. La police Intercommunale ne manquera pas d'effectuer des patrouilles en conséquence.

Il est rappelé aux habitants d'entretenir leurs haies qui ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Concernant la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, **il est demandé de bien vouloir rentrer les containers au plus tard le lendemain du ramassage.**

En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée. La police intercommunale apporte une attention particulière à cet état de fait qui a déjà fait l'objet de verbalisation.

Concernant les micro-coupures d'électricité, problème de plus en plus récurrent, la mairie a fait remonter l'information au fournisseur d'énergie.

L'utilisation de la borne électrique du bourg de la commune est modifiée.

Deux modes de paiement peuvent être effectués :

- Je passe mon badge E-Totem ou un badge d'un autre prestataire devant le symbole sans contact pour m'identifier et lancer la charge.
- Ou je scanne le QR Code avec mon Smartphone pour être dirigé vers la plate-forme d'enregistrement et lancer la charge.

Pas de paiement carte bancaire sans contact.



Retrouvez toutes les informations pratiques de la commune sur le site :

www.lombreuil.fr